

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 81-04-2026



Exercice	2026
Conseillers	15
Présents	13
Votants	15
Procuration	02

L'an deux mil vingt six
Le mercredi vingt-neuf avril
Le Conseil Municipal de la commune de Nuaillé-d'Aunis
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie
Sous la présidence de Mme Marion ROBIN, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal: 22 AVRIL 2026.

PRESENTS: Mmes Marion ROBIN, Edwige MADEUX-DUBOIS, GAUTHIER Emmanuelle, DELOSIERE Martine, BLOT Cyrille, GAILLARD Karelle, MARTINEAU Pascale, MARTZLOFF Claire, MMS JARDIN Stéven, CHAGNAUD Jean-Marc, DAROUX Rémy, GROHAN Hervé, MARIONNAUD Aurélien.

ABSENTS: M. MICHAUD Frédéric (a donné procuration à MARTZLOFF Claire), HAUCHECORNE Sylvain (a donné procuration à Edwige MADEUX-DUBOIS).

SECRETAIRE: Mme Edwige MADEUX-DUBOIS

OBJET : TARIFS SEJOURS ALSH-CAMPS 2026

Madame le Maire présente le tableau pour le vote des tarifs **SEJOURS ALSH-CAMPS** à compter du 01 juillet 2026 :

TARIFS			
	2026 à compter du 1er juillet		
INDEMNITE CAMPS	la nuit	30,00 €	allergies
Séjours	QF1	160,00 €	
	QF2	180,00 €	
	QF3	200,00 €	
	QF4	220,00 €	
	QF5	240,00 €	

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité,
✓ Décide d'appliquer les tarifs ci-dessus désignés

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, Affiché le 30/04/2026,

Pour Copie Conforme, En Mairie, le 30/04/2026

Le Maire, Marion ROBIN.



La Secrétaire de séance, Edwige MADEUX-DUBOIS.